

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU Jeudi 08 Septembre 2016

Une subvention exceptionnelle a été accordée à l'Association Sportive d'Esquerdes.

La possibilité est donnée aux familles de régler la totalité du séjour en centre de vacances par chèque ANCV directement à l'organisateur.

Les contrats de travail des professeurs de musique de l'Harmonie Municipale ont été reconduits pour l'année scolaire 2016/2017.

La fréquentation des enfants au centre de loisirs du 7 juillet au 5 août 2016 a largement dépassé les prévisions.

Les rapports annuels 2015 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers, ainsi que sur le prix de l'eau et la qualité du service ont été adoptés à l'unanimité.

La participation pour le financement de l'assainissement collectif a été revue et fixée à 500€ pour le raccordement des constructions existantes au réseau, et à 800€ pour le raccordement des constructions édifiées postérieurement à la mise en place du réseau

Un emploi d'avenir a été recruté au sein du service technique pour une durée de 1 an.

Le Maire fait part de sa grande satisfaction sur les travaux d'aménagement de l'aire de stationnement rue Léon Blum, dont les finitions seront réalisées très prochainement.

Les effectifs à la garderie scolaire étant importants, l'assemblée a décidé de mettre en place un service garderie scolaire à l'école élémentaire ouvert aux élèves de primaire, et de maintenir le service de garderie à l'école maternelle pour les petits.

Vu pour être affiché le **Vendredi 21 Octobre 2016**, conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriale

A **ESQUERDES**
(sceau de la mairie)

Le **21 Octobre 2016**

Le Maire
(Signature)